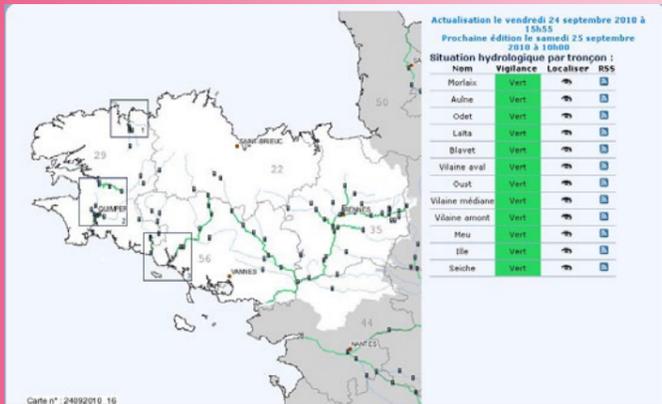
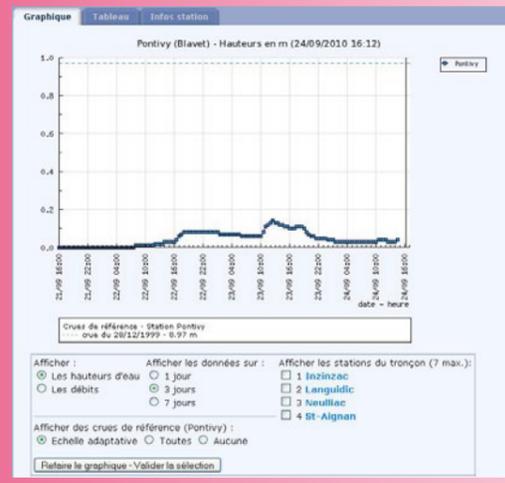


carte nationale bulletin d'information national



carte locale bulletin d'information local



données hydrologiques brutes (hauteur et/ou débit)

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

Service de Prédiction des Crues

Vilaine et côtiers bretons



Redon 1995

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir



La surveillance et la prévision des crues enjeux de l'État

Le risque inondation est le premier risque naturel en France. Il concerne près de dix mille communes et cinq millions de personnes.

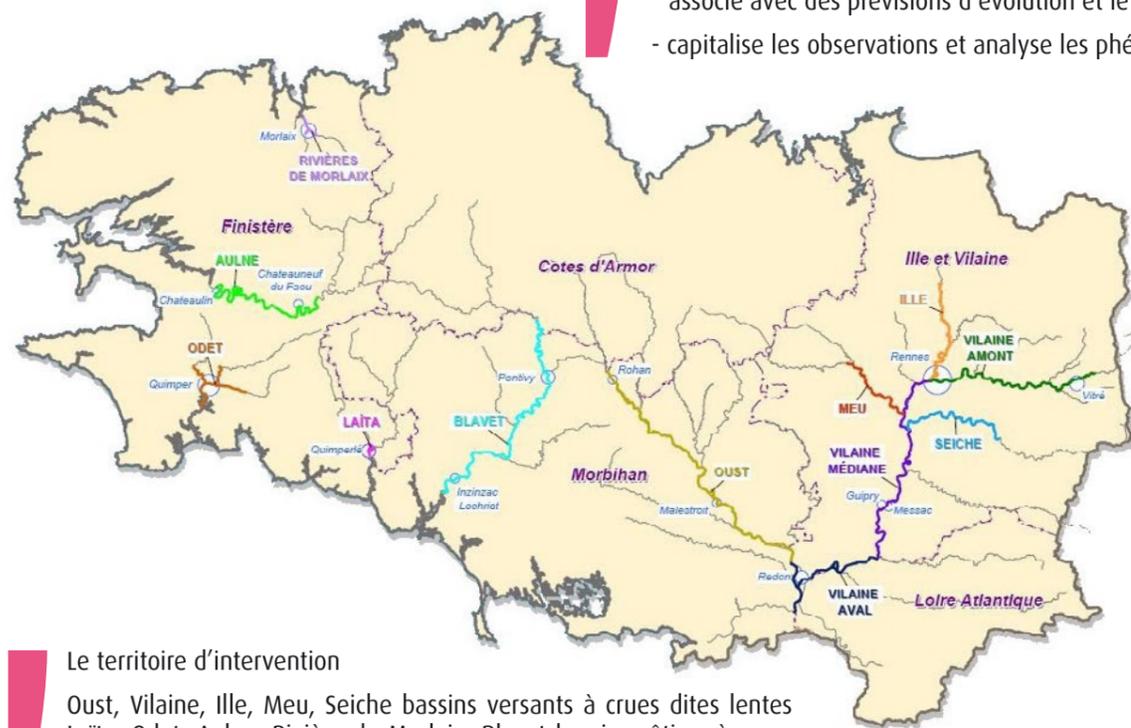
L'organisation de la surveillance, de la prévision et de la transmission de l'information est assurée par :

- 15** Services de Prévision des Crues (SPC)
- 1** Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations

Messac 1995

La DREAL Bretagne acteur régional

- Le Service de Prévisions des Crues Vilaine et côtiers bretons :
- élabore et diffuse une carte de vigilance et un bulletin d'information associé avec des prévisions d'évolution et le niveau de vigilance.
 - capitalise les observations et analyse les phénomènes d'inondations.



Le territoire d'intervention

Oust, Vilaine, Ille, Meu, Seiche bassins versants à crues dites lentes
Laïta, Odet, Aulne, Rivière de Morlaix, Blavet bassins côtiers à crues rapides, soumis aux influences maritimes

SURVEILLER 24h / 24 et 7j / 7

Le SPC dispose de différentes sources d'information :

- son propre réseau de stations de mesure,
- les observations et prévisions météorologiques de Météo-France,
- les prévisions de marées du SHOM,
- les différents gestionnaires d'ouvrages.



Échelle limnimétrique

PRÉVOIR 2 fois / jour

A partir des données collectées, de la connaissance des bassins et des modèles de prévisions des crues, le SPC :

- attribue d'une couleur à chaque tronçon selon le risque de crue
 - pas de vigilance particulière
 - risque de crue n'entraînant pas de dommages significatifs
 - risque de crue importante
 - risque de crue majeure ou exceptionnelle
- rédige un bulletin d'information sur la situation prévue

La carte de vigilance est actualisée 2 fois par jour à 10h et 16h ;
et à tout moment en cas d'évolution hydrométrique et météorologique

INFORMER en direct et en continu

- les populations pour en faire des acteurs informés de la crise,
- les autorités publiques en charge de la sécurité civile (préfets, maires...) qui déclenchent les alertes et mobilisent les moyens de secours en cas de nécessité



Redon 1995